

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	18^{ème}
Nom de site	DEL SARTE BIS	Numéro	7510052617
Adresse du site	24, rue Feutrier	Hauteur	R+6 (20.10m)
Bailleur de l'immeuble	Social Paris Habitat	Destination	habitations
Type d'installation	Nouveau site 2G/3G/4G/5G et partage de la fréquence de 2100Mhz (4G/5G)		
Complément d'info	4 antennes sur 2 azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	31/10/2022
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	07/11/2022
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	31/12/2022

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit d'installer une nouvelle antenne-relais sur le secteur pour permettre de disposer d'un réseau de qualité sur une zone jusqu'alors mal couverte et/ou permettre de continuer à téléphoner ou naviguer sur internet tout en évitant la saturation des réseaux, conformément à nos obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ajout de 2 antennes pour la fréquence 3500 MHz (5G) et ajout de 2 antennes 2G/3G/4G (fréquences, 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz), avec partage de la fréquence 2100MHz en 4G/5G orientées vers les azimuts 120° et 220°.		
Distance des ouvrants	Skydôme et fenêtres entre 4 et 7m des antennes	Vis-à-vis (25m)	R+6 21m
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100): 120° <3V/m - 220° <5V/m 5G (3500) : 120° <4V/m - 220° <4V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	2G/3G/4G/5G : 21.60m pour les antennes à faisceaux fixes 5G: 21.47m pour les antennes à faisceaux orientables		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet comprend : 2 nouvelles antennes panneaux fixes et 2 nouvelles antennes panneaux à faisceaux orientables activées en 5G (3500MHz) pour les mêmes azimuts.
Zone technique	Les modules techniques, de taille réduite et de couleur gris seront placés en toiture, invisibles depuis la rue.

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable	<input type="checkbox"/>
	Défavorable	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui /Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Collège Roland Dorgelès	63 Rue de Clignancourt, 75018 Paris	14m	NON	118.00m	0.027
Ecole Maternelle Andre del Sartre	11 Rue André del Sartre, 75018 Paris	17.5 m	NON	119.00m	1.51
Crèche Collective Associative Marcel Bleustein-Blanchet	20 Rue du Chevalier de la Barre, 75018 Paris, France	10.5m	NON	80.00m	0.027
Centre de formation continue Yogist	4 Rue Feutrier, 75018 Paris	17.5m	NON	115.00m	0.84
Crèche Collective Associative - Lamarck	16 Rue Lamarck, 75018 Paris	10.5 m	NON	93 m	0.03
Ecole élémentaire CLIGNANCOU RT	61 rue de Clignancourt, 75018 Paris	14 m	NON	116.00 m	0.01



Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz) - Faisceau fixe

❖ Exposition par antennes à faisceau fixe

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 1 et 2 V/m

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 120°	Azimut 220°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	18.5 m	20.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

iii. Azimut 220°: antennes fixes

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 220°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 20.5 m.



Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) - Faisceaux orientables

❖ Exposition par antennes à faisceaux orientables

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 1 et 2 V/m.

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 120°	Azimut 220°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	18.5 m	21.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

iv. Azimut 220°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 220°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 21.5 m.



Vue des Antennes Avant/Après

Avant travaux

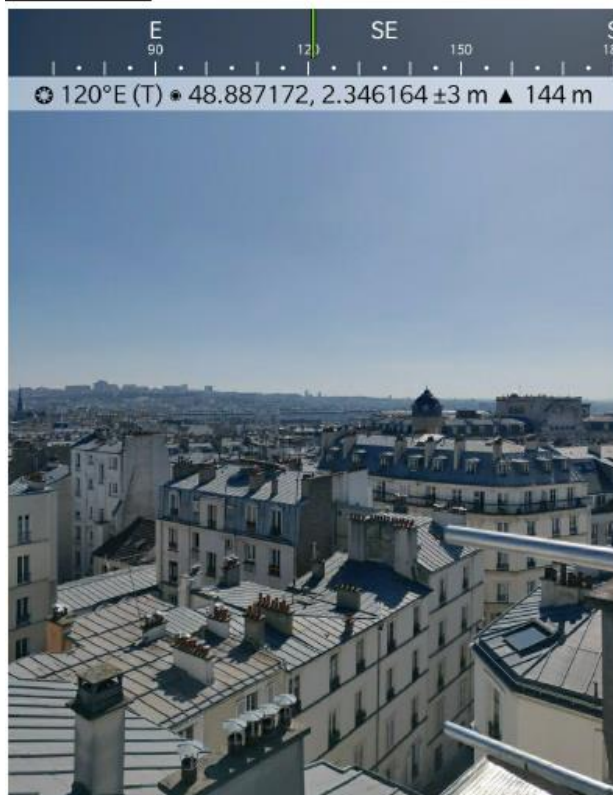


Après travaux



Vue des Azimuts

Azimut 120° :



Azimut 220° :

